

PROCES VERBAL DE LA SEANCE PUBLIQUE DU CONSEIL COMMUNAL DE SAINT GEORGES DE MONTAIGU DU 05/12/2023

Nom et prénom	Présent	Absent représenté	A donné pouvoir à	Absent
BOUTIN Didier	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
BREMOND Guy	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
CHUPIN Anne-Cécile	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
GILBERT Virginie	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
HERVOUET Eric	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
PAVAGEAU Laëticia	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
PIVETEAU Hubert	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
ROGER Richard	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>

Éric HERVOUET a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal du conseil délégué précédent à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Points de l'ordre du jour pour avis

Convention SyDEV n°2023.ECL.1067 – Opération de rénovation d'éclairage public – rond-point de la Garenne

Dans le cadre des interventions d'entretien programmées des équipements d'éclairage public de Montaigu-Vendée, le SyDEV propose une convention de travaux de rénovation de lanternes usagées, sur divers sites de Montaigu-Vendée, en utilisant le stock communal des lanternes à leds déposées, lors d'opération diverses.

Il s'agit des 3 sites suivants :

- Rond-point de la Garenne à Saint Georges de Montaigu,
- Giratoire - Rue de l'Industrie à la Guyonnière
- Rue des Agapes à la Guyonnière

Le montant de la participation de Montaigu-Vendée s'élève à 1 163,00 €, soit 50% du montant total des travaux.

Les membres du conseil municipal seront invités à valider cet avenant à la convention et à autoriser sa signature.

Le conseil communal émet un avis FAVORABLE

à l'unanimité

OU Par ... voix pour, Voix contre, ... abstention

Observations éventuelles

Points de l'ordre du jour pour information

Budget primitif 2024 – Programme d'équipement

Une présentation du programme des investissements de la commune déléguée de Saint Georges de Montaigu sera faite au cours de la séance.

Le conseil communal a pris note de cette information.

Observations éventuelles

Installation d'un nouveau conseiller municipal – Modification de l'ordre du tableau du Conseil Municipal

Par courrier en date du 30 août 2023, M. Vincent Mathieu a fait part de sa volonté de démissionner de son mandat de conseiller municipal.

Conformément à l'article L 270 du Code électoral, la réception de la démission d'un conseiller municipal a pour effet immédiat de conférer la qualité de conseiller municipal au suivant de la liste. Ainsi, le suivant immédiat sur la liste « Montaigu-Vendée, Ensemble et Autrement » lors des dernières élections municipales est donc installée en qualité de conseiller municipal.

Par courrier reçu le 26 septembre, Mme Cassandra Pavageau a fait part également de sa volonté de démissionner de son mandat de conseillère municipale.

Par courrier reçu le 12 octobre, M. Philippe Miossec n'a pas souhaité intégrer le conseil municipal de Montaigu-Vendée pour des raisons personnelles.

Par courrier reçu le 19 octobre, Madame Armelle Jadelot a fait part de sa volonté de démissionner de son mandat de conseillère municipale pour des raisons strictement personnelles.

Par courrier reçu le 08 novembre, Monsieur Corentin Pasquier n'a pas souhaité intégrer le conseil municipal de Montaigu-Vendée.

Un courrier de notification portant installation en tant que membre du conseil municipal a été adressé le 17 novembre à Mme Laurence Carnus, suivante de la liste.

Conformément à l'article L 2121-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, les membres du conseil municipal seront reclassés dans l'ordre du tableau selon les modalités suivantes :

- le maire de la commune nouvelle,
- les adjoints au maire de la commune nouvelle (par ordre de présentation sur la liste pour les communes de 1 000 habitants et plus),
- les conseillers municipaux (par ancienneté de leur élection, depuis le dernier renouvellement intégral du conseil municipal, par le plus grand nombre de suffrages obtenus et, à égalité de voix, par priorité d'âge).

Le conseil communal a pris note de cette information.

Observations éventuelles

Modification de la composition des conseils communaux et désignation des membres

Pour faire suite au point précédent, l'assemblée délibérante sera invitée à modifier la composition et à désigner les membres des conseils communaux impactés par la démission de M. Vincent Mathieu et l'installation du nouveau conseiller municipal.

Cette délibération devrait être adoptée au scrutin secret, sauf si le conseil municipal décide, à l'unanimité, de ne pas y procéder (article L 2121-21 du CGCT).

Le conseil communal a pris note de cette information.

Observations éventuelles

Solde de subvention de fonctionnement 2023 aux associations gestionnaires petite enfance et enfance : Familles Rurales Saint Georges de Montaigu et Les P'tits Câlines

Au regard des conventions partenariales établies avec la ville de Montaigu-Vendée et les associations gestionnaires petite enfance et enfance, Familles Rurales Saint Georges de Montaigu, et Les P'tits Câlines, il convient d'autoriser Monsieur à procéder au versement du solde de la subvention.

Associations	Services proposés	Solde 2023
Familles Rurales Saint Georges de Montaigu	Accueils périscolaire et extrascolaire Lieu d'accueil enfants/parents	19 035 €
Les P'tits Câlines	Accueil du jeune enfant	10 576 €

Les membres du Conseil Municipal seront invités à autoriser Monsieur le Maire à procéder au versement du solde de la subvention pour ces deux associations tel que présenté.

Le conseil communal a pris note de cette information.

Observations éventuelles

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES